

Rapport annuel d'activités du Service de sécurité incendie de la municipalité de Saint- Sylvestre



DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ
INCENDIE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

27 MARS 2020



A. SUIVI DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

THÈME 1 : LA PRÉVENTION

ACTIONS GÉNÉRALES ET COMITÉS

Action no 1 : Maintien des ressources régionales qualifiées en prévention des incendies en poste

Maintenir les ressources régionales qualifiées en prévention des incendies en poste et les mettre à la disposition des services de sécurité incendie. Contribuer annuellement au salaire du préventionniste en versant la quote-part prévue à l'intérieur du budget de la MRC.

Action récurrente

Contribution globale	Justifications	Prévisions
5 840,00 \$	ok	ok

Action no 5 : Transmission des informations nécessaires à la MRC – Rapport annuel

Transmettre à la MRC toutes les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 7 : Collaboration à la table de concertation

Collaborer à la table de concertation regroupant la Sûreté du Québec, les services ambulanciers et les services de sécurité incendie en assignant un représentant au sein du comité régional.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 9 : Maintien du comité technique

Maintenir le comité technique réunissant les directeurs incendie. Impliquer le directeur du SSI au sein du comité technique afin d'assurer le suivi et l'uniformisation des programmes. Soumettre, au besoin, un compte rendu des rencontres au comité de sécurité incendie de la MRC.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

ÉVALUATION ET ANALYSE DES INCIDENTS

Action no 12 : Réaliser les enquêtes de recherche des causes et circonstances des incendies

Réaliser les enquêtes de recherche des causes et circonstances des incendies de bâtiment en fonction des exigences du programme mis en place.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 13 : Transmission du rapport de déclaration d'incendie

Remplir et transmettre au ministère de la Sécurité publique le rapport de déclaration d'incendie après chaque intervention visée par le Guide pour la déclaration des incendies.

Action récurrente

Nombre d'incendies à déclarer	Nombre d'incendies déclaré	Réalisation	Justifications	Prévisions
3	4	133%	0	0

Action no 14 : Transmission d'une copie du rapport DSI à la MRC – Après intervention

Transmettre, après chaque intervention, une copie du rapport DSI à la MRC.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 15 : Transmission d'une copie du rapport à la MRC – Après enquête

Transmettre à la MRC une copie du rapport après chaque incendie nécessitant une enquête.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
150%	ok	ok

Action no 19 : Informer la MRC de tout changement d'affectation

Informar la MRC de tout changement d'affectation de bâtiment.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

RÉGLEMENTATION

Action no 20 : Maintien et bonification de la réglementation municipale

Maintenir et bonifier, le cas échéant, la réglementation municipale.

Action récurrente avec une révision au besoin

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 21 : Adoption des modifications nécessaires à la réglementation en vigueur

Adopter tout changement jugé nécessaire à la réglementation en vigueur.

Année de mise en action : Au besoin

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

VISITES DE PRÉVENTION ET INSPECTIONS

Action no 23 : Maintien du programme de vérification des avertisseurs – Risque faible et moyen

Maintenir le programme de vérification des avertisseurs élaboré par la MRC en faisant vérifier les bâtiments de risques faibles et moyens par les pompiers de façon à s'assurer que toutes les résidences auront été visitées en **6 ans**.

Action récurrente

Nombre de logements totaux	Nombre de logements à visiter	Nombre de logements visités	Réalisation	Justifications	Prévisions
576	96	80	83%	222 % de l'objectif des visites a été effectué en 2018	ok

Action no 24 : Transmission des rapports de vérification des avertisseurs

Fournir à la MRC les informations du programme de vérification des avertisseurs de fumée de façon à pouvoir produire les statistiques annuelles.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
83%	222% de l'objectif des visites a été effectué en 2018	ok

Action no 25 : Maintien du programme d'inspection – Risque élevé et très élevé

Appliquer le programme d'inspection de façon à ce que tous les bâtiments de risques élevés soient inspectés tous les **6 ans** et tous les bâtiments de risques très élevés soient inspectés tous les **5 ans**.

Action récurrente avec révision à l'an 4 (2020)

Nombre de risques élevés et très élevés	Nombre de risques élevés et très élevés à inspecter	Nombre de risques élevés et très élevés inspectés	Réalisation	Justifications	Prévisions
23	4	3	58%	0	0

Action no 26 : Maintien du programme de prévention – Bâtiments agricoles

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de prévention incendie pour les bâtiments agricoles.

Action récurrente avec révision à l'an 3 (2019)

Nombre de risques agricoles	Nombre de risques agricoles à visiter	Nombre de risques agricoles visités	Réalisation	Justifications	Prévisions
84	17	14	82%	0	0

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Action no 29 : Remise du matériel de sensibilisation

Remettre le matériel de sensibilisation aux occupants lors des visites résidentielles.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 31 : Application du programme de sensibilisation du public

Appliquer le programme de sensibilisation du public avec la participation des pompiers et, le cas échéant, des ressources régionales qualifiées en prévention des incendies.

Année de mise en action : An 2 (2018)

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

PROGRAMME SPÉCIFIQUE

Action no 32 : Maintien du programme de visites préventives – Bâtiments lacunes

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de visites préventives propres aux bâtiments ayant été ciblés comme présentant des lacunes en intervention visant notamment à augmenter la fréquence des visites.

Action récurrente avec révision à l'an 2 (2018)

Réalisation	Justifications	Prévisions
58%	0	0



THÈME 2 : INTERVENTION

RECRUTEMENT

Action no 34 : Maintien du programme de recrutement

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de recrutement.

Action récurrente avec révision à l'an 4 (2020)

Nombre de pompiers embauchés	Réalisation	Justifications	Prévisions
1	100%	ok	ok

DÉPLOIEMENT DES RESSOURCES RISQUES FAIBLES, MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Action no 35 : Application de la force de frappe

Appliquer la force de frappe décrite à l'intérieur du schéma.

Action récurrente

Nombre d'intervention nécessitant une force de frappe	Nombre d'intervention dont la force de frappe a été atteinte	Réalisation	Justifications	Prévisions
3	3	100%	ok	ok

Action no 36 : Transmission des procédures de déploiement

Transmettre au fur et à mesure les modifications des procédures de déploiement au centre d'appels 9-1-1 et aux municipalités impliquées dans l'entraide.

Année de mise en action : Au besoin

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 37 : Révision des mesures d'atteinte de la force de frappe

Réviser annuellement les mesures prises pour atteindre la force de frappe exigée par le schéma et, le cas échéant, faire des recommandations au comité de sécurité incendie sur les améliorations à apporter afin d'assurer l'optimisation de la couverture offerte.

Action récurrente avec révision annuelle et/ou au besoin

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

PLAN D'INTERVENTION

Action no 38 : Production et application des plans d'intervention - Risques très élevés

Continuer à produire et appliquer des plans d'intervention pour tous les bâtiments de risques élevés et très élevés.

Action récurrente avec révision à l'an 3 (2019)

Nombre de plans d'intervention créés	Nombre de plans d'intervention validés	Justifications	Prévisions
4	6	0	0

Action no 39 : Mise à jour continue des plans d'intervention

Assurer une mise à jour continue des plans d'intervention en fonction des changements (bâtiments, équipements, etc.) et, le cas échéant, former les pompiers.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok



THÈME 3 : COMMUNICATIONS

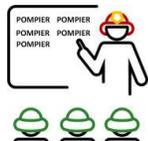
ACTIONS GÉNÉRALES ET COMITÉS

Action no 40 : Amélioration de la couverture des systèmes de communication

Prendre les actions jugées nécessaires par la municipalité et le service incendie afin d'améliorer la couverture des systèmes de communication.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok



THÈME4 : FORMATION

FORMATION ET ENTRAÎNEMENT

Action no 41 : Dispensions de formation

Prévoir les budgets nécessaires afin de dispenser la formation obligatoire.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 42 : Maintien du programme d'entraînement

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme NFPA 1500.

Action récurrente avec révision à l'an 2 (2018)

Réalisation	Justifications	Prévisions
92%	pompier # 5 et # 10 font des entraînements dans d'autre municipalité, pompier # 8 embauché en juin et pompier #2 est paramédic donc disponible une semaine sur deux	ok

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Action no 43 : Maintien du programme de santé et sécurité

Maintenir le programme de santé et sécurité au travail.

Action récurrente avec révision à l'an 3 (2019)

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok



THÈME 5 : ALIMENTATION EN EAU

RÉSEAU AQUEDUC

Action no 44 : Maintien du programme d'entretien et d'évaluation du débit des poteaux d'incendie

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entretien et d'évaluation du débit des poteaux d'incendie ainsi que leur codification en s'inspirant des normes NFPA 25 et 291. Continuer à appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1 500 l/min.), telles que l'envoi de deux camions-citernes avec la force de frappe.

Action récurrente avec révision à l'an 3 (2019)

Réalisation	Justifications	Prévisions
N/A	0	0

Action no 45 : Modifications nécessaires à la cartographie par la MRC

Fournir les données à jour sur les débits des poteaux incendie et prendre les actions nécessaires afin de s'assurer que la MRC effectue les modifications nécessaires à la cartographie lors de tout changement au réseau d'eau.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
N/A	0	0

Action no 46 : Copie à jour de la cartographie du réseau d'eau

Conserver une copie à jour de la cartographie du réseau d'eau dans chaque véhicule d'intervention.

Action récurrente

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

POINTS D'EAU

Action no 48 : Adoption d'un programme - Points d'eau, bornes sèches

Adopter un programme d'installation de points d'eau et de bornes sèches suite aux résultats de l'analyse des points d'eau.

Année de mise en action : Lors de l'élaboration du programme

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 49 : Maintien du programme d'entretien et d'évaluation du point d'eau

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entretien et d'évaluation du point d'eau en s'inspirant des normes NFPA 1142.

Action récurrente avec révision à l'an 3 (2019)

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok



THÈME 6 : MISE EN COMMUN

ENTENTE

Action no 50 : Maintien des ententes d'entraide automatique

Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique.

Action récurrente avec révision à l'an 2 (2018)

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

Action no 51 : Ententes intermunicipales

Entériner, le cas échéant, les ententes intermunicipales requises (fourniture de services, délégation de compétence, entraide automatique ou assistance mutuelles) en matière de couverture de protection incendie de manière à rencontrer les objectifs arrêtés au schéma.

Année de mise en action : Au besoin

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok



THÈME 7 : ÉQUIPEMENTS VÉHICULES

Action no 52 : Maintien du programme – Véhicules

Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules en s'inspirant du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention.

Action récurrente avec révision à l'an 2 (2018)

Réalisation	Justifications	Prévisions
100%	ok	ok

ÉQUIPEMENTS

Action no 53 : Maintien du programme – Équipement d'intervention et de protection

Maintenir et bonifier, le cas échéant, les programmes d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant.

Action récurrente avec révision à l'an 4 (2020)

Réalisation	Justifications	Prévisions
40%	Manque de temps et de ressources, le spécialiste des échelles me recommande de ne pas les tester à tous les ans, car les tests sont plus dommageables pour les échelles que la faible utilisation que l'on en fait. Les équipements de protection individuelle sont rigoureusement inspectés, entretenus et remplacés au besoin mais ne sont pas testés à tous les ans par la compagnie qui les fabrique (A.P.R.i.A. oui)	ok

B. INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.1

Nombre de logements conformes au chapitre 2 (avertisseurs de fumée) du règlement concernant la prévention des incendies

Nombre de logements totaux	Nombre de logements visités	Nombre de logements conformes	Réalisation
576	80	36	45%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.2

Pourcentage d'atteinte des objectifs annuels du programme de visites de prévention des incendies dans les résidences (vérification des avertisseurs de fumée)

Nombre de logements totaux	Nombre de logements à visiter	Nombre de logements visités	Réalisation
576	96	80	83%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.3

Pourcentage d'atteinte des objectifs annuels pour le programme d'inspection des risques plus élevés

Nombre de risques élevés et très élevés	Nombre de risques élevés et très élevés à inspecter	Nombre de risques élevés et très élevés inspectés	Réalisation
23	4	3	58%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.4

Pourcentage d'incendies déclarés en 2019

Nombre incendies à déclarer	Nombre incendies déclarés au MSP	% incendies déclarés MSP
3	4	133%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.5

Pourcentage d'heures consacrées à la prévention en 2019

Somme des heures rémunérées pour le SSI	Heures consacrées à la prévention SSI	Heures consacrées à la prévention MRC	Somme des heures consacrées à la prévention	Pourcentage d'heures consacrées à la prévention
1 440	62	18	80	5,56%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.6

Taux moyen de participation Incendie bâtiment	Taux moyen de participation Incendie autres	Taux moyen de participation Opérations spécialisées	% d'atteinte des objectifs
110%	294%	100%	92%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.7

Pourcentage de pompiers conformes au règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal

Nombre de pompiers au SSI	Nombre de pompiers conformes au règlement	Taux de conformité
15	15	100%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.8

Pourcentage d'officiers conformes au règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal

Nombre d'officiers au SSI	Nombre d'officiers conformes au règlement	Taux de conformité
5	5	100%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.9

Délai de réponse moyen pour les appels d'incendie de bâtiments

Moyenne temps de réponse	Justification
00:18:54	Le délai d'intervention correspond au délai à partir de la prise d'appel par le service de sécurité incendie jusqu'à l'atteinte de la force de frappe.

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.10

Taux d'atteinte de la force de frappe complète pour les incendies de risques faibles et moyens

Nombre d'interventions sur des risques faibles et moyens nécessitant une force de frappe	% atteinte de la force de frappe
3	100%

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.11

Taux d'atteinte de la force de frappe complète pour les incendies de risques élevés et très élevés

Nombre d'interventions sur des risques élevés et très élevés nécessitant une force de frappe	% atteinte de la force de frappe
0	N/A

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.12

Montant des pertes matérielles annuelles des bâtiments incendiés

Perte en contenu	Perte en bâtiment	Total des pertes
27 000,00 \$	105 000,00 \$	132 000,00 \$

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.13

Pertes matérielles par habitant

Total des pertes	Nombre d'habitants	Pertes totales par habitant
132 000,00 \$	1 004	131,47 \$

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.14

Coût des services incendie par 100 \$ d'évaluation

Coût net SSI	Richesse foncière uniformisée	Coût SSI par 100 \$ d'évaluation
122 843 \$	146 517 952,00 \$	0,08 \$

INDICATEUR DE PERFORMANCE NO.15

Coût des services incendie par habitant

Coût net SSI	Nombre d'habitants	Coût SSI par habitant
122 843 \$	1 004	122,35 \$